

« Recruter un salarié, un apprenti,
définir votre projet »

Accompagnement à la VAE

Validation des Acquis de l'Expérience

Objectif

Accompagner le bénéficiaire dans la préparation de sa démarche de Validation des Acquis de l'Expérience. Il s'agit de faire reconnaître son expérience (professionnelle ou non) afin qu'il obtienne un diplôme, un titre ou un certificat, selon d'autres modalités qu'un examen.

Bénéficiaires

Toute personne, chef d'entreprise, salarié, (CDI, CDD, Intérimaire, ...), bénévole ayant une expérience d'au moins 3 ans, demandeur d'emploi.

Contenu de la prestation

- Information et conseil sur les procédures et modes de validation
- Vérification et confirmation du choix du titre, du diplôme ou du certificat de qualification professionnel envisagé
- Remise d'un dossier d'inscription dans la démarche de la VAE
- Aide dans le repérage des activités exercées
- Accompagnement dans la rédaction d'un dossier
- Préparation à l'entretien avec le jury

En pratique

Jusqu'à 12 heures de face à face individuel réparties en plusieurs séances.

Partenaires

FONGECIF, OPCA, Points Relais Conseil, ANPE, ...

Références

9 personnes accompagnées, 3 titres validés en 2007.

Tarif

57 euros de l'heure

Possibilité de prise en charge par le FONGECIF, l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé de l'entreprise (OPCA), dans le cadre du plan de formation de l'entreprise...

Contact

Secrétariat
02.47.25.24.32
cad@cm-tours.fr
www.cma-tours.fr